

6. Dans le but d'assurer avec une plus grande équité une reprise de notre croissance économique et de répondre aux besoins fondamentaux de vivres, d'eau, d'énergie et d'emplois de nos peuples, nous décidons de prendre des mesures immédiates au sujet des questions et objectifs prioritaires suivants dans le but de réaliser un développement durable dans nos pays et sur notre continent.

- gérer les changements et les pressions démographiques
- atteindre l'autosuffisance et garantir la sécurité sur le plan alimentaire
- assurer l'utilisation efficiente et équitable des ressources en eau
- garantir une autosuffisance accrue en matière de ressources énergétiques
- optimiser la production industrielle
- protéger les espèces et les écosystèmes
- prévenir et renverser la désertification

LA TRANSITION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

7. Il faudra une période de transition de plusieurs années, voire de décennies, pour effectuer le passage entre les processus de développement actuels, qui sont souvent destructeurs, et les processus de développement durable. La durée et l'issue favorable de cette transition dépendront de l'engagement politique ferme et continu que devront prendre nos pays au plus haut niveau, du rôle actif que devra assumer un public engagé et informé et des programmes pragmatiques d'action nationale et de coopération régionale et sous-régionale.
8. Nous avons donc fait nôtres les "Priorités en vue d'une action immédiate" en ce qui concerne les sept questions et objectifs prioritaires, afin de réaliser un développement durable en Afrique. Nous décidons, dès aujourd'hui, de commencer à les mettre immédiatement en oeuvre dans nos propres pays.
9. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer, dans un esprit de franche collaboration entre les États, les efforts que nous déployons en vue d'assurer notre avenir à tous.
10. De notre côté, nous nous engageons à reproduire la Conférence de Kampala sur le développement durable aux niveaux national et sous-régional afin d'intégrer le programme d'action et de l'intégrer aux stratégies et politiques nationales et sous-régionales; nous nous engageons également à assurer périodiquement le suivi de la mise en oeuvre du programme d'action. Nous demandons au Secrétariat de la CEA et au Directeur exécutif du PNUE, avec la coopération d'autres organismes internationaux, régionaux